

23e palmarès des enchères des Pacherencs d'or au château de Crouseilles

1er Prix : un vin issu de parcelles travaillées en viticulture biologique



23e palmarès des enchères des Pacherencs d'or au château de Crouseilles



Les enchères font rage !

Véritable trésor de la viticulture du Sud-Ouest, le Pacherenc du Vic-Bilh est produit à partir d'un encépagement minimum de 60 à 80% en Petit ou Gros Manseng et Petit Courbu. Il peut aussi être assemblé avec un cépage comme l'Arrufiac.

Lundi 18 novembre 2024 a lieu au château de Crouseilles la vente aux enchères de 15 barriques présélectionnées, dont 4 de Pacherenc sec. Cet événement est organisé par Producteurs Plaimont et la Cave de Crouseilles.

Chacune d'entre elles est le fruit du travail et de la passion d'une vigneronne ou d'un vigneron.

Le palmarès



Sébastien Faure (à g.) et Olivier Dabadie

Cette année, **le premier Prix** aux enchères a été obtenu par la barrique d'Olivier Dabadie et Sébastien Faure (habitués des premières places) avec 5 400 euros. Le vin de cette barrique a pour particularités :

d'être issu de parcelles soigneusement sélectionnées sur la commune de Viella et travaillées en viticulture biologique.

d'être coprésenté par Olivier Dabadie, président de Producteurs Plaimont.

Le deuxième Prix revient à Véronique et Didier Terrade, déjà vainqueurs en 2019. Leur barrique a été adjudgée 5 100 euros. Et ce vin, provenant à 100 % de Petit Manseng, est issu des terres argileuses de Maumusson-Laguian.



De g. à dr.: Sébastien Faure, Didier Terrade, Véronique Terrade et Olivier Dabadie

Quant au troisième Prix, c'est une première dans la vente aux enchères des Pacherenc d'or, car le vin de cette barrique de Sylvain Lesbats et Charles Malabirade, vendue 5 000 euros, est un **Pacherenc sec**.



Sylvain Lesbats (à gauche) et Charles Malabirade

Comme à l'accoutumée, la somme recueillie pour la barrique d'or est versée à une œuvre de mise en valeur du patrimoine de la région du Vic-Bilh. « Les projets déposés doivent relever de la rénovation, de la réhabilitation ou de l'aménagement de sites situés dans les communes viticole de l'appellation Pacherenc ».

N.B. - Toutes les photos ont été communiquées par Producteurs Plaimont; la photo du haut de page montre les vigneron participants au Pacherencs d'or.